



474 allée Henri II de Montmorency
34 000 Montpellier
04 66 64 51 38

Pour les commissaires paritaires
Myriam Demamen

ac-montpellier@se-unsas.org

Année 2013-2014

Les égalités de barème sont départagées

PLP	Grand Choix	Les égalités de barème sont départagées			Enfin Age
		d'abord à Ancienneté de corps	puis à Ancienneté d'échelon	ensuite Mode de passage échelon précédent	
Echelon					
5	71,5				
6	74				
7	77	8 ans			
8	80	12 ans			
9	82,5	15 ans			
10	86,5	14 ans			
11	89				

	Promouvables	Promus
5	17	5
6	30	9
7	64	19
8	98	29
9	103	30
10	108	32
11	39	11

459 135

Les égalités de barème sont départagées

PLP	Choix	Les égalités de barème sont départagées			Enfin Age
		d'abord à l' Ancienneté de corps	puis à l' Ancienneté d'échelon	ensuite Mode de passage échelon précédent	
Echelon					
5					
6	71,5				
7	75	10 ans			
8	78,5	6 ans			
9	81,5	14 ans	3ans3mois5j		
10	84,9				
11	87,9				

	Promouvables	Promus
5		
6	23	16
7	44	31
8	73	52
9	66	47
10	66	47
11	28	20

300 213